

TCHIBO

Marques : Tchibo Certified Merchandising (TCM)

Principaux pays de production : Chine (43 %), Bangladesh (16 %), Turquie (12 %), Myanmar (8 %), Inde (5 %)

Nombre de fournisseurs directs/sites de production :
213 (1^{re} catégorie)

LES EMPLOYÉES DES FOURNISSEURS PERÇOIVENT-ELLES UN SALAIRE VITAL ?

Aucune indication

APPROCHE DE L'ENTREPRISE POUR LE VERSEMENT D'UN SALAIRE VITAL :

Tchibo affirme : « Notre approche principale est celle de l'initiative ACT pour un salaire vital. Celle-ci vise à imposer à tout le secteur un niveau de salaire qui sera atteint à travers des négociations collectives successives entre syndicats locaux/nationaux et associations patronales. » « Le programme WE est [...] l'initiative principale de Tchibo pour garantir l'application de normes du travail internationales sur la chaîne d'approvisionnement non alimentaire de Tchibo [...]. Les formateurs se concentrent sur le dialogue entre la direction et les travailleuses au sujet des salaires [...]. Ils travaillent sur des thématiques telles que la définition d'un salaire vital, la façon dont celui-ci est calculé à l'international, l'avancement des discussions sur le salaire vital à travers le monde, comme par exemple ACT et les valeurs de référence. Les méthodes sont participatives afin d'encourager l'acquisition de connaissances et l'appropriation. »

COMMENTAIRE :

Tchibo s'est publiquement engagée à garantir un salaire vital, comme l'a confirmé son PDG dans ses déclarations publiques. L'entreprise surveille les salaires versés par ses fournisseurs en les comparant à des valeurs de référence du salaire vital. Tchibo avait déjà affirmé ces mêmes points en réponse au questionnaire que nous lui avons envoyé il y a cinq ans. Comme c'était déjà le cas, l'entreprise ne peut toujours pas faire état de progrès dans le versement d'un salaire vital aux travailleuses de sa chaîne d'approvisionnement. Nous espérons qu'elle déploiera plus d'efforts en ce sens. L'initiative ACT promet certes une augmentation des salaires dans certains pays producteurs, mais ce programme ne constitue pas une solution adéquate pour atteindre un salaire vital car les augmentations négociées sont souvent maigres, le programme n'est pas applicable à tous les pays producteurs, et il ne dispose d'aucun calendrier ni de valeurs de référence pour atteindre ses objectifs. Nous encourageons Tchibo à négocier et signer avec des instances de représentation du personnel des accords juridiquement contraignants qui engagent la marque à payer des prix nettement plus élevés à ses fournisseurs afin de couvrir le coût d'un salaire vital pour les travailleuses et leur famille.



Extrait de l'évaluation 2019. Toutes les réponses de l'entreprise sont présentées sur www.publiceye.ch/evaluation2019

Engagement en faveur du salaire vital (Indicateur 1.1.)	●
Publication de la liste de fournisseurs (Indicateur 4.1.)	◐
Publication des données salariales (Indicateur 4.2.)	○
Stratégie concrète pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.1.)	◐
Calendrier clair pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.2.)	○
○ non/aucune information ◐ en partie ● oui	